



DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE
RAMBOUILLET
COMMUNE DU
PERRAY-EN-YVELINES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-11

Séance du 16/02/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 22

Nombre de suffrages : 27

Date de convocation
10/02/2023

Date d'affichage
10/02/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

21/02/2023

et publication du :

21/02/2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX DE KEATING Geoffroy.

Etaient présents :

Mme AUGER Nadia, M. BARON Jean-Louis, M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. BONDON Pierre, M. CHAIGNON Jean-Michel, M. COUJANDASSAMY Bruno, M. DE GERMAY Pierre-Emmanuel, M. DESERT Thomas, Mme DEVILLIERS Evelyne, Mme GABIOU Carole, Mme GALLET Laurence, Mme GROSSE Marie-France, Mme IKHELF Dalila, Mme LAHITTE Chantal, Mme LE MINDU Isabelle, M. LECOMTE Frédéric, M. MERCIER Dany, M. PAQUET Frédéric, M. PONT Damien, Mme RANGER Michelle, M. TESSIER Pierre, M. VIN Jean-Claude

Procuration(s) :

M. BASTIERE Paul donne pouvoir à M. BONDON Pierre, Mme PETER Marie-José donne pouvoir à M. TESSIER Pierre, M. PELLICCIA Arnaud donne pouvoir à M. DESERT Thomas, Mme BOURABA Jessica donne pouvoir à Mme GALLET Laurence, M. LO RE Gérard donne pouvoir à M. VIN Jean-Claude

Etai(ent) absent(s) :

Mme DOIREAU Florence, Mme LAZRAK Dounia

Etai(ent) excusé(s) :

M. BASTIERE Paul, Mme BOURABA Jessica, M. LO RE Gérard, M. PELLICCIA Arnaud, Mme PETER Marie-José

A été nommé(e) comme secrétaire de séance :
M. CHAIGNON Jean-Michel

Objet : Affaires générales - Nomination d'un administrateur au CCAS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2020-54 du 16 juillet 2020 désignant les représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS,

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 21/02/2023

Application agréée E.legalite.com

CONSIDERANT la vacance d'un poste d'administrateur au sein du CCAS, suite à la démission de Madame Carole GABIOU,

CONSIDERANT l'obligation de remplacement d'un membre au sein du Conseil d'Administration et de procéder à un vote,

D'ADOPTER le mode de scrutin suivant : main levée

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Liste des candidats :

Liste «Tous Perrotins»

Madame Evelyne DEVILLIERS

Liste «Le Perray Notre Commune... TOUS EN ACTION»

Monsieur Dany MERCIER

Liste «Ensemble pour le Perray»

Pas de candidat

Votes :

Liste "Tous Perrotins" : 20 voix

Liste "Le Perray Notre Commune...TOUS EN ACTION" : 6 voix

DESIGNE Madame Evelyne DEVILLIERS au poste d'administrateur du CCAS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme.
Fait au Perray-en-Yvelines
Le 17 février 2023



Le Maire,

Geoffroy BAX DE KEATING